

GARANTIE 10 ANS

PoliCarb®

arcoPlus®

arcoWall®

Les plaques **PoliCarb®** et les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** sont couverts par une garantie limitée pour une période de **10 ans** à compter de la date d'achat dans les conditions suivantes :

A. RÉSISTANCE AUX AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

- L'indice de jaune (YI) mesuré selon la norme EN 16153 doit être inférieur à 10 (dix) unités delta après 10 ans en référence à la valeur d'origine.
- La transmission lumineuse mesurée selon la norme EN 16153, ne diminue pas plus que six (6) unités de pourcentage au bout de 10 ans par rapport à la valeur initiale.

B. RESISTANCE AUX CHOCS

La garantie pour 10 (dix) ans se réfère aux propriétés suivantes :

- Aucune rupture ne se produit en raison des effets directs des conditions atmosphériques et de l'impact des grêlons.
- Dans cette garantie, le terme « choc » fait référence à un test de simulation de la grêle, à effectuer sur un échantillon de produit. Aucune rupture ne se produit suite à l'impact des sphères de polyamide d'un diamètre de 20 mm, à une vitesse d'impact de 21 m/s.

La garantie ne couvre pas d'autre cause de rupture par impact.

C. TERMES ET CONDITIONS DE GARANTIE

1. La garantie couvre uniquement les plaques **PoliCarb®** et les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** manipulés, stockés, installés et entretenus en conformité avec les recommandations fournies par **dott.Gallina S.r.l.**, et qui n'ont pas été en contact avec des produits chimiques ou des produits corrosifs.
2. La garantie s'applique aux plaques **PoliCarb®** et aux systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** qui ont été installés avec leur protection UV correctement exposée à la lumière solaire directe.
Les plaques et les systèmes doivent être exempts de rayures et éraflures.
3. La garantie s'applique aux plaques **PoliCarb®** avec une épaisseur minimum de 6 (six) mm et aux systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®**, avec protection UV. Cette garantie couvre les plaques et systèmes de couleurs transparente, opale et bronze, installés verticalement ou en couverture.
4. Chaque demande de cette garantie doit être soumise par le Client immédiatement, et au plus tard 10 jours après l'apparition du défaut, à **dott. Gallina S.r.l.**, avec les documents suivants : la facture de vente, le bon de livraison, le code complet du produit, la quantité défectueuse, la copie de ce certificat de garantie, déclaration de conformité avec les conditions d'utilisation énoncées aux présentes.
5. Cette garantie concerne les produits vendus et installés en **Europe**.
6. La notification des dommages n'interrompt pas le fonctionnement de la période de garantie.

D. EXCLUSIONS DE GARANTIE

Le non-respect d'une ou plusieurs des recommandations et prescriptions suivantes entraînera l'annulation de la validité de la garantie :

- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** doivent être installés conformément à nos instructions et absolument protégés aux UV par la partie exposée à l'extérieur.

- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** doivent être emballés et stockés à l'abri des rayons ultraviolets et de la pluie avant de les utiliser.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** doivent être protégés contre tout contact avec des agents chimiques ou corrosifs.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** ne doivent pas être rayés ou bosselés et doivent être manipulés correctement.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** ne doivent ni être thermoformés, ni pliés à chaud, ni usinés avec des outils ou des techniques qui pourraient compromettre les caractéristiques ou qui donnent lieu à la fissuration.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** ne doivent pas être étanchés ou nettoyés avec des produits inappropriés.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** ne doivent pas être utilisés avec des éléments d'étanchéité et / ou de fixation qui ne sont pas compatibles avec le produit.
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® / arcoWall®** et les plaques **PoliCarb®** doivent être utilisés avec un rayon de courbure conforme aux prescriptions techniques de **dott.Gallina S.r.l.**
- Les systèmes modulaires **arcoPlus® 1000, arcoPlus® Super1000, arcoPlus® MiniGreca, arcoPlus® MiniGreca 5 et arcoPlus® Onda** de longueur supérieure à cinq mètres (5 m) sont exclus de cette garantie.
- La garantie ne s'applique pas aux dommages accidentels et au vandalisme.
- La garantie ne s'applique pas si le client ne parvient pas à produire les documents visés au point C4, ne donne pas l'autorisation de visionner le matériel sur le site ou l'envoi d'un échantillon représentatif pour la conduite de ses investigations.
- Les frais de montage, de démontage, de transport et de dommages à des tiers sont exclus.

E. RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Si la demande d'application de cette garantie fait partie de la période couverte et les dommages se justifient, la **dott. Gallina S.r.l** fournira le remplacement gratuit du matériel conformément au tableau suivant :

Temps écoulé depuis la date d'achat	Pourcentage de matériel à remplacer
Jusqu'à 5 ans	100%
Dans la 6ème année	75%
Dans la 7ème année	60%
Dans la 8ème année	45%
Dans la 9ème année	30%
Dans la 10ème année	15%

Si la **dott.Gallina S.r.l.** ne peut pas fournir le produit en remplacement dans un délai raisonnable, elle peut, à sa seule discrétion, rembourser le prix d'achat initial en fonction du pourcentage du tableau ci-dessus.

F. TRIBUNAL COMPÉTENT

Pour chaque litige, seul le tribunal de Turin, Italie est compétent.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES DE DOMMAGES OU DE PERTES, DIRECTES ET INDIRECTES, N'IMPORTE LA CAUSE, SONT EXPRESSEMENT EXCLUES DE CETTE GARANTIE.

dott.gallina s.r.l.

Sede legale: Corso Galileo Ferraris, 70 -10129 Torino; Sede operativa: Strada Carignano, 104 – 10040 La Loggia (TO)

+39 011 9628177 r.a. +39 - 011 9628361  www.gallina.it  info@gallina.it

C.F. / Partita IVA / VAT Nr: IT 11323900016

Società soggetta a direzione e coordinamento della Gallina Holding s.r.l.